Master
Santé Publique

Parcours : Prévention et promotion de la santé (PPS)

OBJECTIFS

Offrir une spécialisation dans le domaine de l'intervention en santé publique à des étudiants possédant une formation générale en sciences de la santé et/ou du vivant, médecine, pharmacie…
Permettre l'acquisition de connaissances et l'appropriation de savoir-faire dans la préparation, l'implantation et l'évaluation d'interventions en promotion de la santé.

CONDITIONS D'ADMISSION

Étudiants des filières de santé ou de sciences: être titulaire d'une licence ou équivalent (180 crédits ECTS) dans le domaine des sciences, de la santé ou de l'environnement.
Étudiants en médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique, médecine vétérinaire, disposant des pré-requis en santé publique.

DÉBOUCHÉS

Chefs de projets dans des réseaux de santé, des services de prévention et d'éducation pour la santé, des ONG, des institutions internationales et des collectivités territoriales.

ORGANISATION GÉNÉRALE

Les cours, organisés par Unités d'Enseignement (UE), débutent en septembre. Le premier semestre constitue un tronc commun aux deux parcours.
La première année est suivie dans son intégralité par Internet sur une plate-forme d'enseignement. L'étudiant y trouvera des apports théoriques d'informations, des exercices auto-corrigés et des activités qu'il pourra réaliser seul ou en groupe. Les groupes d'étudiants sont accompagnés par des tuteurs tout au long de l'année qui est divisée en 2 semestres.
La deuxième année est suivie dans son intégralité par Internet sur une plate-forme d'enseignement.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation selon des modalités propres (examen écrit, oral, contrôle continu, soutenance d'un rapport, …). Les évaluations sont semestrielles. Le stage de M2, en laboratoire de recherche ou dans une structure agréée de santé publique, donne lieu à un mémoire qui fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

ORGANISATION DES SEMESTRES

MASTER 1 - SEMESTRE 7 : 30 CRÉDITS	
• Méthodes d'investigation quantitatives et qualitatives	ECTS : 9
• Statistiques de base	ECTS : 9
• Concepts et savoirs de base	ECTS : 3
• Protocole d'investigation en santé publique	ECTS : 3
• Documentation et communication	ECTS : 3
• Démarche qualité dans les établissements de santé et en santé publique	ECTS : 3

MASTER 1 - SEMESTRE 8 : 30 CRÉDITS	
• Intervention et évaluation en santé publique	ECTS : 6
• Systèmes et politiques de santé	ECTS : 6
• Déterminants et leviers d'action en santé	ECTS : 6
• Gestion de projet	ECTS : 3
• Communication en anglais	ECTS : 3
• Stage d'initiation à la recherche en santé publique	ECTS : 6

MASTER 2 - SEMESTRE 9 : 30 CRÉDITS	
UE obligatoires	
• Démarches d'investigation en promotion de la santé	ECTS : 6
• Conduite de projet en milieu complexe	ECTS : 6
• Démarche participative en santé	ECTS : 6
• Communication en santé publique	ECTS : 3
UE au choix selon l'orientation choisie (pour 9 ECTS)	
• Méthodes d'investigation qualitatives avancées	ECTS : 3
• Surveillance sanitaire	ECTS : 3
• Communication scientifique	ECTS : 3
• Évaluation et gestion des risques environnementaux	ECTS : 6
• Épidémiologie appliquée à l'environnement	ECTS : 3
• Politique de santé en soins primaires	ECTS : 3
• Initiation à la recherche pluriprofessionnelle en soins primaires	ECTS : 3
• Communication au service de projets de prévention en santé publique	ECTS : 3
• Démarches innovantes en santé publique	ECTS : 3
• Éducation pour la santé et éducation thérapeutique du patient	ECTS : 3

MASTER 2 - SEMESTRE 10 : 30 CRÉDITS	
• Stage	ECTS : 30

CONTACTS

Coordinateur Université de Strasbourg	Coordinateur interuniversitaire
Professeur M. Velten Laboratoire d' Épidémiologie et de Santé Publique Faculté de Médecine 4, rue Kirschleger 67085 STRASBOURG CEDEX Tél. : +33 (0)3 68 85 31 95 Mél. : michel.velten@unistra.fr	Professeur N. Agrinier (Université de Lorraine-Nancy)

Bureau des Masters : Mme Louiza Fettous et Mme Valérie Bruchmann
Faculté de Médecine
4, rue Kirschleger – 67085 STRASBOURG CEDEX
Tél. : +33 (0)3 68 85 32 84
Mél. : fettous@unistra.fr et vbruchmann@unistra.fr